

Michel BANNIARD
Professeur à l'Université de
Toulouse-le-Mirail
Membre du Centre Lenain de Tillemont
(Paris-IV)

LA CITE DE LA PAROLE : SAINT AUGUSTIN ENTRE LA THEORIE ET LA
PRATIQUE DE LA COMMUNICATION LATINOPHONE

- 1 - DOCTRINE CHRETIENNE ET ORALITE LATINE
- 2 - PRESENCE ET PRESTIGE DE LA PAROLE
- 3 - PRIMAUTE ET VITALITE DE LA COMMUNICATION GENERALE
- 4 - PERCEPTION QUANTITATIVE ET REALITE LINGUISTIQUE
- 5 - DOCTRINA LATINA

Toulouse, Décembre 1991

I - DOCTRINE CHRETIENNE ET ORALITE LATINE

1. Si la conversion des âmes et la conduite des baptisés sur le chemin du salut ont été placés au centre de nombreux travaux consacrés à l'oeuvre écrite d'Augustin, et notamment au De doctrina christiana, on s'est moins intéressé à un aspect pourtant essentiel de la période 350-450 : l'efficacité langagière des moyens d'instruction que mobilisa Augustin au service de sa mission kérygmatique et pastorale. C'est ce dernier point de vue que je souhaite adopter dans le cadre de ce colloque.

2. Son intérêt ressortira d'abord de deux références historiographiques antithétiques. Il y a plus d'un demi-siècle, F. Lot, conduisant sa célèbre enquête sur la mort du latin comme langue parlée se heurta au témoignage, si gênant pour sa thèse de l'évêque d'Hippone. Acharné, en effet, à démontrer que le latin était une langue moribonde dès le IV^e siècle, il fut obligé de récuser entièrement l'apport des testimonia augustiniens, parce que, du propre aveu de l'historien, s'il fallait en croire l'Africain, le latin aurait été la langue usuelle de l'Afrique romaine du Ve siècle. Cette difficulté fut écartée d'un presto revers de la main, dans une note infrapaginale. L'objection ainsi reléguée ne pouvait contrebalancer dans l'esprit du lecteur la masse des arguments généreusement accumulés par F. Lot pour prouver la solidité de ses conclusionsⁱ.

Tout récemment, S. Lancel a brossé un tableau remarquable de la latinité africaine de l'Antiquité tardive et du très haut Moyen-Age en faisant, au contraire de F. Lot, fréquemment appel au témoignage d'Augustinⁱⁱ. Trois questions y ont été précisément révisées : celle du bilinguisme latin/ punique ; celle de la distinction des voyelles brèves et des voyelles longues ; celle enfin de la date des premières diphtongaisons. Je laisserai de côté ce dernier sujet, non sans souligner combien l'auteur a raison de montrer que les preuves matérielles (épigraphiques) d'une diphtongaison précoce des voyelles ouvertes sont ... arachnéennes ! En revanche je m'attacherai à considérer de plus près le problème des oppositions quantitatives.

3. Mais cela ne saurait se faire correctement que dans le cadre plus général d'une réflexion sur les problèmes du fonctionnement de la communication latinophone au temps d'Augustin. Dans un travail récemment achevé, j'ai tenté de prouver qu'en fait les années 400 représentent un âge d'or non seulement, comme on l'admet en général, de la littérature latine chrétienne, mais même de la langue latine tardive, du moins si l'on accepte l'idée qu'elle est alors un instrument de communication à la vitalité créatrice intacteⁱⁱⁱ. Toute ma tentative de démonstration a reposé sur une lecture et une interprétation systématique des testimonia augustiniens. Il me semble acquis que la thèse extrême de F. Lot ne résiste pas à la confrontation avec ces documents ; il me paraît que l'on peut même aller plus loin encore que S. Lancel dans l'affirmation, contraire à la précédente, que le latin était une langue vigoureusement parlée aux IV^e-Ve siècles. Or, si le De doctrina christiana fournit la matière d'un dossier bien nourri pour plaider cette cause, toute l'oeuvre d'Augustin constitue une sorte de gisement sociolinguistique dont la richesse mérite une exploration systématique^{iv}.

4. J'en extraurai ici quelques éléments pour successivement: écarter l'idée (étrange, mais il faut tenir compte des hypothèses extrêmes) que le lieu d'enquête n'aurait pas de consistance, parce que l'univers augustinien, pour latin qu'il aurait été, n'aurait fonctionné que dans le cercle clos du savoir écrit ; mettre en lumière alors les textes par lesquels s'affirment la primauté et la vitalité de la communication générale latine ; enfin regarder de plus près la quaestio uexata des oppositions quantitatives. J'espère apporter en conclusion quelques précisions sur le statut du bilinguisme.

II - PRESENCE ET PRESTIGE DE LA PAROLE

1. Le latin est présent comme une parole vive qui a gardé tout son prestige ; sa fonction utilitaire est sans cesse surdéterminée par un prestige social, affectif et culturel, qui reproduit de manière originale le rayonnement langagier et les mouvements individuels et collectifs de l'antique forum. Des liens oraux vitaux relient les chrétiens les uns aux autres sous les aspects changeants d'une latinité polymorphe. Aux dossiers déjà épais qui ont été réunis pour rendre compte de cette réalité^v, j'ajouterai quelques remarques particulières.

2. Traitant dans le De doctrina christiana de l'Ancien Testament, Augustin rappelle que, pour discerner la volonté de Dieu, il est d'abord nécessaire de “connaître ces livres, sans encore les comprendre, et, grâce à leur lecture, de les confier à la mémoire, ou, à tout le moins, de ne pas les ignorer^{vi}”. Puis il développe les conditions d'un approfondissement de cette première éducation rudimentaire, ce qui le conduit à analyser les deux causes principales de l'incompréhension. L'une est l'ignorance des langues dans lesquelles ont été transmises les Ecritures : il insiste sur la spécificité de la langue source, l'hébreu, et souligne que le recours à la langue seconde que fut le grec permet de lever certaines difficultés^{vii}. Ces considérations excluent la langue cible finale, le latin, des analyses précédentes. Car, dans son cas, les obstacles diffèrent par nature, puisque cette langue est celle de toute la communauté chrétienne, comme le déclare l'évêque en termes sans ambiguïté : “Les latinophones, dont l'instruction nous est échue, ont besoin de deux autres langues pour accéder à la connaissances des Ecritures divines...^{viii}”. L'identité collective de la parole africaine est représentée comme allant de soi : on est dans un monde appartenant à la latinité.

3. Cette description des ensembles langagiers ne relève pas d'une surdité sociale, ni d'une cécité historique. Des considérations qui plaident en faveur d'une interprétation à la lettre de ce testimonium particulier, je rapprocherai l'intérêt d'Augustin pour ce que nous appellerions aujourd'hui la linguistique diachronique. Suivant, dans la Cité de Dieu, le destin des soixante-douze peuples initiaux, il rappelle que, quoique déjà éloignées de Dieu, ces communautés parlaient avant le déluge une seule langue^{ix}. Une brève, mais intense réflexion conduit Augustin à conclure que cette langue commune primitive ne portait pas de nom particulier : c'était simplement “le langage des hommes^x”. Ce ne serait qu'après la division qui donna naissance à soixante-douze idiomes distincts que la “maison d'Heber” aurait gardé seule dans sa pureté la langue commune première, qui aurait ainsi donné son nom, mais a posteriore, à la langue primitive. Que cette reconstruction soit dénuée de fondements scientifiques ne doit pas nous conduire à sous-estimer l'essentiel : l'acuité et l'attention avec lesquelles Augustin prend en charge cette difficile méditation sur l'histoire de la langue humaine^{xi}.

Héritée de ce passé, la diversité langagière de l'Afrique n'a pas échappé à l'évêque : “Le nombre des peuples subit un accroissement bien plus important que celui des langues. Ainsi on sait qu'il y a en Afrique de très nombreuses ethnies qui relèvent d'une langue unique^{xii}”. Cette langue était naturellement “barbare”, non latine par définition. Ainsi, même à l'occasion d'une discussion dégagée des contraintes pratiques de la pastorale, Augustin-il est sinon attentif, du moins sensible à la réalité langagière de son espace. Lorsque les circonstances l'y conduisent, il n'hésite pas à serrer ces

questions de beaucoup plus près. Je laisse de côté le problème de l'identification de la langue sémitique encore parlée au temps d'Augustin^{xiii}. Je souhaite seulement souligner que cette présence à la fois familière^{xiv} et étrange (elle échappe par principe à la civilisation), aurait tout aussi bien pu demeurer dans les limbes : il aurait suffi qu'Augustin se contentât de l'univers, qui lui était si essentiel, de la culture latine savante.

Toutefois, ce n'est pas parce que, en telle ou telle occasion, le latin et le punique paraissent avoir été placé sur le même plan, qu'il faudrait admettre que les locuteurs latinophones auraient été minoritaires, surtout à l'intérieur de cités importantes comme Hippone. Les auteurs de l'affirmation selon laquelle "le Christ s'en est tenu à deux langues, la latine et la punique, autrement dit l'africaine" étant des Donatistes, on ne peut faire qu'une lecture prudente de ce document^{xv}. Quant au célèbre passage si souvent cité du sermon 167, "Il y a un proverbe punique connu que je vais vous citer en latin, puisque vous ne connaissez pas tous le punique^{xvi}", il me paraît justiciable d'une interprétation restrictive. En effet, non seulement on n'a suffisamment pris garde à la présence de la négation, mais, si l'on retourne l'énoncé, il appert qu'à suivre Augustin, tout le monde parlait latin dans le lieu où il a prononcé son sermon^{xvii}. Enfin, si le texte est sûr, on devrait aller plus loin encore, car stricto sensu, l'orateur déclare "je vais vous le dire en latin, parce que vous ne le connaissez pas tous en punique". Nous tiendrions là un témoignage non sur la vitalité du punique (à Hippone ?), mais sur sa disparition, même comme dialecte local : il ne survivrait plus qu'aléatoirement sous la forme squelettique de dictons et de proverbes.

3. Je désirerais souligner ici à quel point Augustin est un témoin fiable de la situation sociolinguistique de son temps. L'étonnant prestige que garde l'énoncé savant dans tous les contextes n'en mérite que plus d'attention. La maîtrise langagière repose d'abord sur un solide sentiment de continuité culturelle. Le lettré, même en quête de vérité religieuse, met en pratique le vieux précepte cicéronien de la lecture des classiques^{xviii}. Il observe combien l'ordre du langage repose sur le respect de la discretio^{xix}. Il est très respectueux des règles impératives qui président à une bonne acquisition de la langue écrite^{xx}. Il scrute avec émotion les efforts de son fils pour trouver le mot juste^{xxi}. A près de trente années de distance, il rappelle quel maître de latinité est Cicéron^{xxii}.

L'expérience de la vie montre combien ces valeurs demeurent à l'oeuvre dans les situations les plus concrètes de la sociabilité intellectuelle. Augustin ne se résout à renoncer à ses convictions astrologiques, malgré les instances de Vindicianus et de Nebridius, que lorsqu'il a affaire à Firminus, qui non seulement s'est fait une spécialité de ces problèmes, mais en plus jouit d'un niveau culturel élevé et sait transmettre son savoir à la faveur d'une "communication orale raffinée^{xxiii}". Le récit détaillé de la conversion de Victorinus est organisé en un savant contrepoint qui met en parallèle son érudition et son éloquence païennes et son humilité devant les leçons du Christ^{xxiv}. On a souvent répété que le maître de la parole profane qu'était alors Augustin était sensible à la beauté formelle de la parole d'Ambroise^{xxv}.

Augustin lui-même remarque d'ailleurs que cette parole est plus instructive, mais moins séduisante que celle du manichéen Faustus. La puissance d'attraction de ce dernier est si forte que le narrateur déplore que l'on se laisse capturer par la "douceur de son expression orale^{xxvi}". Le portrait de Faustus insiste de manière surprenante sur le charme de ce contact charnel : l'homme était "avenant" ; sa parole était gaie ; il y avait dans son exposé à bâtons rompus beaucoup plus de douceur ; son expression orale avait une belle tenue ; "il régalaient les auditeurs^{xxvii}". Augustin place à ce moment une méditation sur les règles qui président aux rapports entre le beau et le vilain langage et la vraie et

la fausse science. Il explique enfin comment il a été la victime d'une contagion parce qu'il écoutait ce charmeur au sein "d'une foule d'auditeurs^{xxviii}". Ces derniers l'empêchaient d'affronter Faustus en tête-à-tête. Quand enfin Augustin put satisfaire ce désir, il constata que la culture de Faustus était superficielle : il s'était en quelque sorte formé "sur le tas" grâce à la lecture de Cicéron et de Sénèque et à sa participation active aux débats de la secte. Sa vivacité d'esprit et sa grâce naturelle avaient fait le reste^{xxix}. Je remarque que Faustus se révèle n'être qu'un autodidacte dont la formation anticipe celle que recommandera à l'orateur chrétien beaucoup plus tard ... Augustin^{xxx} ! Pour qu'il ait fasciné un expert comme le narrateur, sa parole devait agir à un très bon niveau de latinité. Ce nonobstant son auditoire était dense.

Confesser son admiration pour un rhéteur païen implique de la part d'Augustin un repentir. Cependant, son évolution morale ultérieure ne suppose pas que son témoignage ait perdu sa pertinence quant à la vitalité de la parole latine. Son éloge du rhéteur Hierius trouve son origine dans une écoute personnelle directe^{xxxi}. En outre, l'Africain, si éprouvé dans son enfance par l'étude de la langue étrangère qu'était pour lui le grec^{xxxii}, bée d'admiration devant la facilité avec laquelle un Grec de Syrie, maître d'abord en éloquence hellénistique a pu devenir une gloire de la latine. C'est l'occasion pour Augustin d'une longue et mélancolique méditation sur la puissance du verbe profane^{xxxiii}.

4. La parole est ainsi parée d'un prestige qui dépasse de toute évidence un cercle confiné et fait éclater l'espace clos de petits groupes d'amateurs isolés et figés dans le culte du passé. L'intensité des questions débattues implique un usage vital de l'oralité latine, que ce soit dans la quête de la gloire, fût-elle vaine, de la vérité manichéenne, si décevante s'avère-t-elle, de la rationalité astronomique, si dure soit-elle à conquérir : on se rend compte que les enjeux de la parole classique sont étroitement liés aux aspirations les plus absolues à la vérité. Ainsi la parole latine traditionnelle fonctionne-t-elle en circuit ouvert. Cette fluidité trouve son équivalent prévisible dans l'aisance qui préside aux échanges entre la parole et l'écrit. Tout indique une continuité stable entre les normes de la langue écrite et les règles de la langue parlée. On passe toujours certes sans effort particulier du discours d'apparat à sa transcription sans solution de continuité langagière. Mais la situation est apparemment semblable dans le cas des conversations cultivées. Lors de la méditation à plusieurs voix que reproduit le De ordine creaturarum, Augustin indique à diverses reprises que tout a été préparé pour noter à la volée ce que bon semblerait aux interlocuteurs^{xxxiv}. Le grammairien qu'est aussi Augustin se souvient constamment des catégories linguistiques qu'il a apprises et maniées dans le cadre de sa formation. C'est avec aisance qu'il multiplie dès que la nécessité se fait sentir des considérations judicieuses sur la nature orale du langage et sur l'organisation de ce niveau de l'énoncé^{xxxv}. La présence de la uox latina prend de ce fait par moment un caractère quasiment physique, justement à proportion de la capacité qu'a Augustin de l'analyser et de la définir.

5. Convient-il de supposer que cette parole ne concerne qu'une minime partie de la cité ? De l'aveu même d'Augustin, elle appartient au niveau le plus élevé de la culture de son temps. C'est même cette raison qui la rend attractive. Toutefois, on a constamment l'impression qu'elle n'est nullement confinée. L'éloquence d'Ambroise se déployait dans une capitale impériale : faut-il en conclure qu'elle était réservée à une infime élite ? L'inauguration du chant collectif des hymnes n'aurait-elle concerné qu'une minorité de baptisés^{xxxvi} ? On a quelque peine à le croire. Mais la question peut être généralisée. Dans un sermon adressé ad plebem, Augustin rappelle que le psaume qui vient d'être chanté et qu'il s'appête à commenter "est bref et bien connu". Sans doute encore ému lui-même, il déclare à son sujet : "Le son en est si doux que même ceux qui ignorent le psautier chantent ce vers". Il répète alors

les qualificatifs : “son doux, mélodie suave”^{xxxvii}. Il perçoit dans tout le public des indices d'une participation à cette forme si particulière de la communication orale latine. L'emploi d'un adjectif qui appartient à l'esthétique langagière classique, suavis, nous invite à comprendre que la parole latine jouit toujours d'une capacité séductrice étendue.

III - PRIMAUTE ET VITALITE DE LA COMMUNICATION GENERALE

1. Cette conclusion implique un corollaire : il n'y a pas de démarcation tranchée entre les différents niveaux de la communication orale. Savante ou lettrée, elle s'adresse à l'élite impériale, mais cette dernière, si l'on admet de la définir d'après des critères culturels raisonnables (je pense à Faustus, qui, quoique fin débateur n'est pas un vrai savant), n'est pas si restreinte que l'ont soutenu certains chercheurs modernes. Et, surtout, elle constitue un relais médiatique actif et étendu auprès des couches de la population dont on peut supposer à bon droit qu'elles relèvent de niveaux intellectuels plus ou très modestes. Cette interrelation joue également dans le cas de la langue : tout se passe comme si la passion de comprendre, de débattre, de contester, ou de participer, qui anime une partie considérable des locuteurs africains, provoquait à la réception et à l'expression langagières en dépit des différences qui distinguaient les uns des autres les concitoyens d'Augustin. J'ai déjà abordé cet aspect de la vie au sein de la cité africaine, et je me suis efforcé ailleurs de donner des bases plus fermes à cette représentation de l'histoire sociolinguistique de l'Afrique romaine^{xxxviii}. Je parcourrai ici quelques éléments d'un important dossier complémentaire qui garantit l'étendue de ces bases.

2. Augustin manifeste un souci constant des problèmes de la communication générale : non content de mettre son érudition au service de l'analyse linguistique, il paraît avoir toujours une oreille dressée, attentive aux questions les plus immédiatement concrètes de la transmission des messages, profanes et surtout sacrés. A l'occasion d'un développement sur le caractère conventionnel des institutions humaines, il introduit brusquement des considérations intéressantes sur le langage des histrions : leurs danses et leurs mimiques, inintelligibles naturellement, étaient, lorsqu'elles furent introduites à Carthage, commentées par un héraut qui criait aux spectateurs ce que signifiait la pantomime qu'ils regardaient. Par la suite, une fois que ce langage eut été appris, le souvenir s'en est transmis collectivement. Mais Augustin souligne que si un profane entre dans un théâtre où se jouent ces niaiseries, il ne comprendra rien sans explications, “même si”, comme le souligne précisément l'exposé, “il est tout entier tendu vers l'interprétation”^{xxxix}.

Cette attention, maintes fois observable, aux détails de la vie réelle nous invite à trouver en Augustin un guide sûr des realia^{xl} de la communication et à ne pas prendre pour une simple convenance, répétée d'après les recettes traditionnelles de la rhétorique, sa méditation sur la puissance persuasive de celle-ci. Son analyse apparaît au coeur non pas du livre IV du De doctrina christiana, comme on l'attendrait, mais dès le livre II, parce que c'est là que trouve place la synthèse des outils intellectuels indispensables à l'éducation chrétienne. Augustin y insiste sur le caractère utilitaire et neutre de ceux-ci : l'important est qu'ils peuvent être mis indifféremment au service du vrai ou du faux^{xli}. Les règles de l'éloquence sont justiciables d'un même raisonnement. “Car”, précise le maître, “ce n'est pas l'humanité qui a établi la règle voulant que l'expression de l'amitié capte les faveurs de l'auditoire, qu'une narration brève et claire rende sans effort recevable le point de vue de l'orateur, et qu'en variant son propos ce dernier soutienne l'attention du public sans qu'il se lasse^{xlii}”. Ces

réflexions permettent de mesurer combien l'expérience de la vie collective informe la méditation d'Augustin. Spectateur ou acteur des mises en jeu de la parole, il porte témoignage à la fois de sa vitalité et de la constance de son fonctionnement social.

Le même souci de réalisme pragmatique associé à une exigence primordiale d'organisation a conduit Augustin à détailler les conditions de la réception du message biblique. Individuelle, celle-ci requiert un effort de lecture personnelle. Collective, elle exige le truchement d'une bonne énonciation orale du texte lu à l'intention des fidèles. Celui qui a un accès personnel direct au texte sacré peut "achopper soit sur un mot inconnu, soit sur une expression inconnue^{xliii}". Augustin trace la voie à suivre dans ce cas : si ces mots ou ces expressions ne sont pas latins, il faudra soit recourir à des locuteurs indigènes, soit faire l'effort d'apprendre les langues concernées ; s'il s'agit en revanche de mots ou d'expressions latins, "on en acquerra la connaissance en se familiarisant avec eux par les yeux ou par l'oreille^{xliv}". Deux remarques s'imposent. Tout d'abord, Augustin procède à un véritable quadrillage de la réalité culturelle et langagière : il paraît difficile de supposer que son raisonnement laisse des zones dans l'ombre. En second lieu, le lecteur considéré est à l'évidence naturellement latinophone. L'écart supposé entre ses compétences langagières et les exigences de la lecture vétéro- ou néotestamentaire relève non d'une différence essentielle de langue, mais de lacunes culturelles accidentelles.

La transmission collective du texte sacré par le biais d'une lecture à haute voix implique des conclusions sociolinguistiques très proches. Augustin détaille les précautions que doit prendre le lector pour convertir le document écrit qu'il a sous les yeux en document oral^{xlv}. Je dis bien convertir et non pas traduire. Le maître expose méthodiquement deux catégories immédiates de difficulté qu'affronte le lector : la première concerne la ponctuation, la deuxième la prononciation^{xlvi}. L'obligation de ne pas commettre de contre-sens au moment de lever les ambiguïtés du texte écrit^{xlvii} suppose d'abord que le manuscrit a été préparé spécialement pour la lecture par la mise en place de signes de ponctuation judicieux ; cette opération constitue, on le sait, la version chrétienne de l'exercice pluriséculaire de la distinctio, que les élèves apprenaient chez le grammaticus.

La pronuntiatio, ensuite, soulève des difficultés peut-être plus grandes encore. Augustin met en garde contre le péril de commettre, dans certains énoncés, un contre-sens contre la foi si le lector pose sa voix sur le mode de l'interrogation réelle (percontatio) et non de l'interrogation dubitative (interrogatio)^{xlviii}. Ces exemples prouvent que le latin de l'Évangile était lu directement au public des fidèles. Augustin travaille sur la matière d'une langue vive et, lorsqu'il demande "Comment faut-il poser sa voix pour lire au public..." telle ou telle phrase, on ne peut que conclure à un contact direct entre le latin lu et le public instruit par cette lecture. En outre, sa vigilance dans la transmission d'un message exact prouve que les destinataires de ce message peuvent en suivre les nuances avec la finesse requise. Le passage qui est devenu une référence philologique pieusement recopiée de manuels en manuels, consacré à la manière de désambigüiser un énoncé comportant le mot os^{xlix}, ne doit donc pas être pris, à mon sens, comme un testimonium isolé et, à ce titre, peut-être fragile. Tout au contraire, il s'intègre pleinement à la logique de la situation réelle dans laquelle Augustin unissait théorie et pratique de la communication générale.

L'importance de cette opération essentielle qu'est la communication orale directe du texte latin est telle qu'Augustin manifeste par moment une exaspération compréhensible devant l'incompétence des lectores. Ils sont tout à fait capables "par une incurie sans limite de pervertir" l'énoncé^l. Telle de leurs erreurs, due à une mélecture, relève "d'une folie totale^{li}". Ailleurs, faute d'un

enchaînement judicieux, le texte paraîtra incohérent. C'est, on le constate, l'effet du texte lu sur les auditeurs qui préoccupe l'évêque : il est un acteur et un témoin majeur des conditions de l'émission, mais aussi de la réception du message pastoral.

Ce souci déborde les seules catégories de la ponctuation et de l'intonation. Augustin développe les difficultés que rencontrent les lecteurs et les auditeurs de l'Écriture quand ils se heurtent au problème du sens figuré. Cet exposé très technique est émaillé, lui aussi, de remarques sur la réception de ces textes et sur les dangers divers que leur compréhension erronée ad litteram fait courir aux non spécialistes (imperiti, indocti)^{lii}. L'erreur inverse consistant à considérer comme figurées des expressions qui requièrent une interprétation littérale est également jaugée à l'aune des dangers que fait courir la réception de tels errements^{liii}. Croira-t-on que le maître s'engagerait alors dans un domaine de l'exégèse qui dépasserait la participation collective ? Non, car des interventions énergiques montrent qu'il garde constamment présente à l'esprit toute la cité.

Au moment de commenter le rôle des figures de style, il affirme qu'il ne veut pas s'attarder à les exposer "pour ne pas paraître enseigner la grammaire^{liv}". Soucieux quand même d'offrir quelques fils de conduite à ses lecteurs, il se réfère à des figures qui surgissent "même dans les paroles de locuteurs qui n'ont jamais entendu les leçons du grammairien et qui se satisfont du latin parlé populaire^{lv}". Suivent quelques exemples de catachrèse. Augustin (est-ce pour compenser le caractère qu'il juge trop "artistique" de son analyse ?) continue de puiser ses exemples dans le parler des locuteurs sans culture écrite, en observant que "l'expression populaire étend son usage des tropes jusqu'à ceux-là qui soulèvent un étonnement plus grand du fait que leur signifié est le contraire de leur signifiant^{lvi}". Enfin, engagé dans le résumé des règles exégétiques de Tyconius, il illustre par un exemple concret la quatrième, De specie et genere, où, pour simplifier, il recourt à une comparaison administrative distinguant ciuitas et uniuersitas gentium, avant de souligner que ces concepts sont accessibles à tous, étant donné que "ces distinctions de vocabulaire sont passées dans la connaissance de la masse des locuteurs, puisque même les illettrés comprennent ce qui a été délimité dans n'importe quel décret impérial, soit du point de l'espèce, soit du point de vue du genre^{lvii}".

3. Toute la puissance d'observation et d'analyse de l'évêque s'est constamment appliquée à suivre les conditions de la réception du message chrétien, non seulement du point de vue indispensable de l'orthodoxie religieuse, mais aussi du point de vue vital de la communication latinophone. Spontané ou acquis, le sens aigu du concret langagier et culturel du pasteur est patent. Or, de nombreuses circonstances de sa vie, qu'il est possible de suivre en détail grâce à la documentation disponible, ont plongé Augustin dans le torrent du langage quotidien.

Le beau chapitre "Dialogues avec la foule^{lviii}" offre une mine de testimonia exploitables du point de vue sociolinguistique. Je retiendrai seulement l'"affaire Pinianus" que l'auteur a clairement débrouillée et dont il a reconstitué en un synopsis détaillé le déroulement tumultueux^{lix}. Le gendre de la riche Albina étant "revendiqué" à la fois par les habitants de Thagaste et par ceux d'Hippone, l'évêque de Thagaste, Alypius, de passage à Hippone, est proprement hué et insulté par la foule, au premier rang de laquelle figurent les nécessiteux, pauvres diables et mendiants^{lx}. Alypius, réfugié dans l'église auprès de son ami, est prisonnier de cette masse compacte qui bloque les accès. Augustin engage alors de véritables négociations directes, en un face à face houleux avec ses ouailles récalcitrantes. A deux reprises l'évêque s'avance vers les premiers rangs des manifestants pour parlementer. Au terme d'un certain nombre de va-et-vient, on parvient à un premier compromis parce que Pinianus promet qu'il restera à Hippone si on ne le force pas à devenir prêtre : à Augustin

qui fait part de cet engagement aux contestataires, ceux-ci répliquent qu'ils exigent des engagements complémentaires de Pinianus (au cas où celui-ci deviendrait un jour clerc, il doit jurer que ce sera à Hippone). Deuxième compromis : le diacre d'Hippone lit à haute voix le serment de Pinianus. Cette lecture provoque encore de violentes protestations, parce que le serment de Pinianus est assorti de restrictions. Il faut qu'en définitive Augustin et Pinianus lui-même se présentent aux manifestants pour apaiser leur colère par des promesses énoncées de leur propre bouche. L'affaire n'est pas close entièrement à ce moment, mais ce récit devrait suffire à établir de manière définitive : 1) qu'Augustin, même parvenu au faite de sa gloire d'évêque n'est pas enfermé dans un splendide isolement langagier ; 2) qu'il est soumis à la contrainte d'une agression verbale dont on peut être certain qu'elle s'exprime avec les mots de tous les jours, dans "le latin des rues" ; 3) que la masse analphabète des miséreux suit parfaitement la teneur des débats et comprend sans hésiter le sens des différentes propositions et serments de Pinianus (même couchés par écrit).

Tant d'indices convergents confirment que le témoignage d'Augustin sur le fait que la société africaine de son temps est latinophone est irrécusable. On pourrait demander pourquoi ce latin parlé populaire n'a pas plus franchi qu'il ne l'a fait les bornes de l'écriture. La première réponse est qu'en fait le passage de l'oral à l'écrit se faisant sans distorsion considérable, il n'y a aucune raison de consacrer par une scripta^{lxi} particulière ce qui n'est visiblement senti même par un lettré raffiné comme Augustin que comme une variante inculte de la langue traditionnelle. Ensuite, de ci, de là, cette langue affleure dans l'énoncé augustinien. Soit que le maître s'attarde spécialement à quelques-unes de ses particularités : de petites phrases calquées sur l'énoncé familier surviennent ainsi : Sic floreas ; res bonas facis ; abundat ; caue illum^{lxii}. On rencontre même un exemple de syntaxe comparée où Augustin écarte une construction synthétique au profit d'une tournure analytique. Il remarque en effet que l'introduction du complément d'un comparatif au moyen de l'ablatif seul est beaucoup moins claire qu'au moyen de quam. Il recommande donc l'usage de cette dernière construction, privilégiant la tournure qui l'emporte dans le latin parlé : Sapientius est quam homines ou Fortius est quam homines^{lxiii}.

Ces préoccupations ne sont pas limitées au grand ouvrage qu'Augustin a consacré à l'éducation. Bien d'autres de ses oeuvres littéraires laissent place au latin familier, umgangssprache de l'élite : Bellam rem facis ; O si uideritis...in quibus periculis iaceamus^{lxiv}. Celui qui parle le peuple surgit également : dans une homélie dramatique où il s'interroge sur la corrélation qu'il observe entre les donatistes et des groupes asociaux, Augustin établit une sorte de typologie des circoncillions^{lxv}. A cette occasion, il précise une intéressante dichotomie phonétique : les catholiques donnent à ces ennemis le nom de circelliones, alors qu'eux-mêmes se nomment circumcelliones. Augustin admet que la prononciation des catholiques est peut-être fautive ; il tire aussitôt argument de la prononciation correcte pour donner une interprétation lexicale du rôle néfaste de ces adversaires^{lxvi}. On apprend également qu'au moment de se jeter sur leurs victimes ces détresseurs crient Deo laudes.

Monique, adolescente, a été traitée de meribibulam par une domestique^{lxvii}. Lorsqu'elle est mourante à Ostie, Augustin répète ses dernières paroles ; son fils reproduit fidèlement cet énoncé^{lxviii} : ubi eram ? ; ponitis hic matrem uestram^{lxix} ; ponite hoc corpus ubicumque : nihil uos eius cura conturbet ; tantum illud uos rogo, ut ad domini altare memineritis mei, ubiubi fueritis^{lxx}. Augustin a indiqué ailleurs que sa mère ne sait s'exprimer que dans un latin familier sans prétention ; il répète ici qu'elle explique sa pensée sur le lieu de sa sépulture "avec les mots qu'elle peut"^{lxxi}. Hésite-t-il à les répéter ? Parce qu'ils sont trop éloignés d'un énoncé littéraire ? Ou parce qu'il considère que le lecteur

ayant déjà compris ne doit pas être importuné par une fidélité narrative excessive ? Il est difficile de trancher, quoique la seconde raison paraisse la plus probable^{lxxii}.

4. La communication générale fonctionne d'autant mieux que la parole latine circule librement entre les locuteurs/ auditeurs, quels que soient leurs niveaux sociaux, culturels et le contexte langagier dans lequel ils s'expriment ou écoutent. Le filtre de l'écriture ne dresse aucun obstacle majeur ni à l'enregistrement de cette parole, ni à son énoncé, ni à sa réception. Parvenu à la fin de sa Cité de Dieu, Augustin consacre un long passage à des récits de miracles contemporains, à l'analyse de leur sens théologique, et à l'exposé de leur effet pédagogique. Il indique qu'un usage nouveau s'est instauré : dès qu'un miracle s'est produit, on en fait rédiger un compte-rendu (libellus) destiné à la lecture publique^{lxxiii}. C'est l'occasion de recommander une lecture plus fréquente de ces documents, parce qu'il a observé lui-même que la mémoire des auditeurs n'est pas assez fiable pour qu'une seule audition garantisse une préservation collective durable de l'évènement. Il insiste avec énergie sur la nécessité d'en réitérer la lecture pour "les enfoncer comme du gravier dans la mémoire^{lxxiv}". Divers indices donnent l'assurance que l'évêque a enquêté en personne sur la rémanence mémorielle de ces lectures. Or, il ne discerne aucun obstacle, ni culturel, ni langagier à la réception de ces récits.

La fameuse guérison de Paul et de Palladia fait l'objet d'un récit autobiographique^{lxxv}. Augustin raconte d'abord le miracle accompli près du tombeau d'Etienne au profit de Paul. Il peint ensuite l'émotion générale de la cité. Enfin, il explique comment sa propre prédication ne satisfaisant pas leur appétit festif, ses fidèles réclament la rédaction et la lecture d'un libelle rendant compte de la guérison de Paul^{lxxvi}. Dès le lendemain, ce libelle est lu à la foule en présence des deux adolescents^{lxxvii}. Palladia recouvre la santé aussitôt après cette célébration. Toutes les indications témoignent en faveur d'une participation intense de toute la population chrétienne^{lxxviii}. La fonction psychagogique des récits va de soi pour le théologien : elle n'en revêt pas moins, là aussi, une valeur de premier ordre comme testimonium sociolinguistique.

5. Je n'effleurerais même pas le faisceau considérable de testimonia qu'apportent les sermons, brefs ou étendus, simples causeries ou vrais traités. Absolument tout y indique que la masse des fidèles, le uulgus, écoute directement la lecture des textes sacrés et que c'est pas à pas qu'Augustin commente les mots latins de l'Afra, de l'Itala ou de la Vulgata^{lxxix}. Je me bornerai à réaffirmer qu'il est trop sensible aux sons, à l'esthétique de la parole, aux réalités de la vie des hommes, pour que, plongé dans le torrent du langage collectif, sa propre réception du latin des rues ait pu le laisser sourd à des différences radicales^{lxxx}.

IV - UN CAS PARTICULIER : LES OPPOSITIONS QUANTITATIVES

1. Même sous la forme du sermo humilis, le langage employé par Augustin à l'intention des fidèles, loin de leur être inaccessible, leur renvoie une image sans aucun doute magnifiée (mais c'est peut-être plus l'affaire du style et de la personnalité d'Augustin que de ses choix langagiers) de leur propre énoncé, mais nullement déformée, voire masquée. La réalité langagière vivante de l'Afrique romaine traverse l'oeuvre pastorale du maître. C'est si vrai que ses propres observations ont servi les philologues sur la question difficile de la mutation phonologique qui affecte le latin parlé tardif.

Reprenant les conclusions de divers spécialistes, s'appuyant à son tour sur plusieurs témoignages des contemporains et notamment sur celui d'Augustin lui-même, S. Lancel a récemment souligné "l'incapacité des oreilles africaines à distinguer les <voyelles> brèves des longues^{lxxxix}" et Dag Norberg a, dans les mêmes conditions, soutenu que l'élève mis en scène dans le *De musica* "avoue franchement qu'il est incapable de distinguer la prosodie classique^{lxxxii}". Dans ces conditions, il faudrait admettre que l'évolution de la langue parlée serait, du moins du point de vue de cette partie de la phonétique, très avancée. Même si la réalité était effectivement conforme à cette description, cela n'impliquerait nullement une rupture complète entre la langue écrite des sermons ou des textes sacrés et la langue parlée populaire. Toutefois, il me semble que l'occasion est propice pour reconsidérer les *testimonia* et procéder ainsi à une sorte de "recalage" sociolinguistique.

2. Je reprends d'abord une rapide collation des *testimonia* essentiels^{lxxxiii}. L'un provient d'un grammairien du Ve siècle, Consentius, qui, dans la typologie habituelle des erreurs contre une prononciation normée, relève d'une part l'allongement d'une voyelle brève (cas du *i* de *pipet*), ou l'abrègement d'une voyelle longue (cas du premier *o* de *orator*). Consentius précise dans les deux cas que ce *uitium oris* est "habituel" ou bien "particulier" aux Africains^{lxxxiv}. On cite naturellement en premier lieu parmi les *testimonia* augustiniens la fameuse recommandation d'employer la forme vulgaire *ossum* plutôt que celle littéraire *os* (*o* bref), afin d'éviter la confusion avec son homographe *os* (*o* long)^{lxxxv}. Augustin fait dans ce cas référence, lui aussi, à une difficulté de perception propre à ses concitoyens. Le deuxième cas significatif concerne l'apprentissage de la métrique classique. Augustin remarque que ses contemporains ne seraient pas choqués par la substitution d'un *i* au *u* dans la fin de l'hexamètre virgilien *primus ab oris*^{lxxxvi} ; autrement dit ils ne savent plus spontanément que le *i* d'ablatif pluriel est long par nature. L'élève avoue de son côté que, pour dire correctement un hexamètre, il "ignore totalement quelle syllabe il faut allonger ou abrégé, parce que ce savoir repose entièrement sur la tradition^{lxxxvii}". Les quantités dépendent en effet en latin parlé classique intégralement de l'étymologie : héritées par la mémoire collective, elles sont tributaires de la répétition immémoriale de l'usage ; en cas de défaillance de cette tradition collective, il appartient au grammairien de garantir artificiellement la tradition. Cette interprétation est confirmée par diverses autres analyses d'Augustin^{lxxxviii}.

3. Qu'il y ait donc eu un bouleversement de la structure de l'énoncé en latin parlé ne fait pas de doute. Toutefois, on a eu tort d'interpréter d'une manière trop abrupte les *testimonia* invoqués, et surtout de ne pas tenir compte de leur intégralité, voire de manquer d'attention au sens strict, à la lettre de certains. En effet, plusieurs indices suggèrent que la mutation, si elle est certes très avancée, n'a pas encore conduit à rompre tout point commun avec l'ancien souffle de l'énoncé latinophone. On n'a pas relevé que si l'élève peine à déterminer la quantité des syllabes pour les mots individuels, il est malgré tout suffisamment sensible au rythme d'un hexamètre pour éprouver une sensation désagréable quand le maître fausse volontairement un vers de Virgile^{lxxxix}. Effet de l'acculturation ? Mais en pratiquant une initiation de type "socratique", le maître a suggéré à l'élève de tout reprendre à la base en jouant les naïfs^{xc}. L'élève a répondu que cela lui est d'autant plus facile qu'il n'est pas très au fait des quantités syllabiques^{xc}. C'est alors qu'il s'attire cette intéressante remarque : "Allons donc, explique-moi au moins si tu n'as pas la conscience spontanée que dans notre parole les syllabes sont émises soit à la hâte avec une durée minimale soit au contraire posément avec une durée allongée^{xcii}". L'élève répond alors prudemment : "Je ne peux pas nier que je ne sois pas sourd même devant ces particularités^{xciii}". Cet aveu permet à Augustin de faire rapidement progresser son exposé. Il indique à l'évidence que la perception des durées syllabiques fait toujours partie des compétences naturelles d'un locuteur africain. D'autres documents plaident en ce sens. Dans un long et difficile exposé sur

notre conscience et notre perception du temps et de la durée, Augustin recourt à une comparaison avec la perception des temps dans un vers hymnique pour souligner que “les longues y valent le double des brèves ; je prononce et je délimite à proportion directe d'une perception immédiate ; à proportion d'une perception immédiate, la syllabe brève me donne l'unité de mesure de la longue et je perçois que cette dernière a deux fois sa longueur^{xciv}”.

4. Propos de grammairien dégagé de toute réalité langagière collective ? Je vois plutôt là confirmation du fait que les oreilles africaines entendent toujours les oppositions quantitatives. Cette conclusion n'est pas contradictoire des précédentes. En effet, tous les exemples de confusion syllabique cités obéissent à la logique de l'évolution linguistique qui a été reconstituée dans le passage du latin parlé classique au latin parlé tardif^{xcv}. Sous l'effet du passage de l'accent de hauteur à un accent d'intensité, et sous l'effet probable du renforcement de cet accent devenant à proprement parler tonique à partir des IIe/IIIe siècles, le vocalisme change : la restructuration essentielle est qu'en syllabe accentuée ouverte (c'est-à-dire non entravée), les voyelles qui étaient étymologiquement brèves sont désormais réalisées longues ; inversement, en syllabe inaccentuée, surtout en position faible, toutes les voyelles tendent à être prononcées brèves. En même temps, en syllabe accentuée fermée (entravée), les voyelles longues par étymologie tendent à être réalisées brèves. En syllabe accentuée ouverte, les voyelles longues par nature restent réalisées longues. Les différentes occurrences qui ont été citées précédemment se laissent entièrement analyser dans le cadre de ces règles : le o bref de os (ossis) étant réalisé allongé, le mot se confond auditivement avec os (oris)^{xcvi}. Le i réalisé allongé de piper et le o réalisé bref de orator sont justiciables de la même séquence de règles. Et dans le cas de primus / primis, il s'agit dans ce paroxyton de la réalisation automatiquement abrégée de la voyelle atone.

5. Il appert que le testimonium d'Augustin ne signifie pas que les oreilles Africaines n'entendent plus les durées vocaliques ou syllabiques, mais qu'elles ne sont plus à même de juger des brévités ou des allongements traditionnels. C'est le sens que je donnerai à l'explication d'Augustin : ubi Afrae aures de correptione uocalium uel productione non iudicant^{xcvii}. Je serai tenté de comprendre d'ailleurs “dans le cas où les oreilles africaines ne peuvent pas juger (s. ent. du sens d'un mot) d'après la brévité ou la longueur des voyelles”. Cette interprétation lierait la gerbe des indices, rendrait compte de l'emploi de ubi (pourquoi pas cum/ quando/ quia ?), accorderait à la proposition de un sens fréquent en latin tardif (et augustinien) et serait en meilleur rapport avec le contexte. En effet, l'exemple intervient dans un passage où le maître médite sur la primauté de l'intelligibilité sur la grammaticalité (au sens restreint de grammaticalité scolaire). Il observe toutefois que le pasteur privilégiera les formes correctes chaque fois que le recours à une forme incorrecte ne sera pas indispensable pour instruire l'auditoire. Tout se passe donc comme si le cas de os appartenait à la catégorie des concessions exceptionnelles et non des dérogations permanentes.

V - DOCTRINA LATINA

1. Il est ainsi possible de concevoir une représentation précise des conditions réelles de la phonétique du latin parlé tardif d'Afrique. Comme de juste en la matière, il est prudent dans certains cas de

distinguer entre compétence passive et compétence active. Les locuteurs lettrés ont toujours la capacité dans ces années 350-450 de respecter dans leur diction les quantités classiques. Cet effort relève de contextes de communication tout à fait particuliers, d'autant plus qu'à mon avis, seuls des professionnels de niveau vraiment élevé peuvent pratiquer ce genre d'exercice qui relève de l'acrobatie verbale. En effet, il est rendu d'autant plus délicat que l'énoncé oral collectif ayant perdu la mémoire des quantités traditionnelles invite constamment à l'erreur. Les locuteurs illettrés n'ont pas perdu le sentiment des oppositions quantitatives ; mais ils placent les longues et les brèves selon des règles nouvelles qui dépendent exclusivement du contexte phonologique. Cela signifie que les oppositions quantitatives ont été déphonologisées : elles relèvent simplement de réalisations phonétiques^{xcviii}. Le stade ultérieur de cette évolution sera la disparition de la compétence passive des locuteurs illettrés à discerner, même au prix d'un effort d'attention, ces variations qui appartiennent encore à leur propre langage, et dont ils entendent au besoin un usage distingué chez les lettrés^{xcix}.

2. Le témoignage d'Augustin permet donc, en ce domaine si particulier, comme dans les autres, de tirer des conclusions générales sur les conditions de l'exercice de la parole latine dans l'Afrique romaine des années 400. Tout indique qu'Augustin a vécu dans des conditions significatives de sécurité langagière. Pour le dire autrement, on est encore loin d'une situation d'instabilité et de conflits sociolinguistiques à travers laquelle s'annoncerait une métamorphose de la langue parlée en protoroman. Ces conditions exceptionnelles expliquent sans doute pourquoi Augustin peut se montrer relativement dédaigneux à l'égard de la formation langagière et intellectuelle qu'apporte l'école : elle n'est pas devenue, comme dans le haut Moyen Age, la garantie indispensable de la survie du latin.

3. On sera incité en ce sens à ne pas surestimer le partage de la parole en fonction de niveaux culturels si différenciés qu'ils ne communiqueraient plus guère entre eux. Certes, la société de l'Antiquité tardive a en principe éclaté entre humiliores et honestiores. Mais, à suivre Augustin, on retire la forte impression que la latinité ne s'est pas non plus encore sclérosée en couches figées et séparées. Je suis enclin à penser que la séduction orale d'un Faustus joue sur un public relativement étendu. Naturellement la suauitas qui enchante ses auditeurs suppose chez ces derniers une acculturation au moins partielle. Mais c'est précisément le propre d'une latinité fonctionnant en circuit ouvert : d'une part, ses niveaux élevés attirent à eux des locuteurs de niveaux plus modestes ; d'autre part et inversement, ces cercles ou ces nébuleuses d'auditeurs "moyens" irriguent l'ensemble du corps social de leur propre information.

4. Je ne fais en somme que décrire ici les phénomènes qui auraient dû paraître banals d'une latinité vivant l'existence de toute langue vivante, et même vivace. J'ai laissé de côté la question du substrat linguistique : le latin, on le sait n'a pas évincé partout les langues indigènes. Ce serait sortir de mon sujet que d'aborder cette question difficile. Mais je voudrais remarquer au moment de conclure que les testimonia augustiniens sur ces questions sont nombreux et probablement fiables^c. Ils confirment simultanément par leur existence même la perméabilité de l'oeuvre augustinienne aux realia de son temps et le caractère tout de même secondaire de l'importance des problèmes qu'ils posent à la cité de la parole^{ci}.

Toulouse 31 12 91

i. F. LOT, A quelle date a-t-on cessé de parler latin en Gaule ?, in ALMA, t. 6, 1931, p. 97-159, p. 122-124. L'historien précisait que si "Augustin parlait la langue de ses sermons", il ne pouvait être compris que d'une minorité. Il prétendait réfuter chemin faisant les opinions contraires d'A. REGNIER, De la latinité des sermons de saint Augustin, Paris, 1886.

ii. S. LANCEL, Fin et survie de la latinité en Afrique du Nord, in REL, t. 59, 1981, p. 269-297.

iii. M. BANNIARD, Viva voce. Communication écrite et communication orale du IVe au IXe siècle en Occident latin, Paris (Etudes Augustiniennes), 1991, Chapitre II, L'âge d'or augustinien.

iv. Je renvoie pour le détail de la bibliographie à Viva voce, notamment au chapitre 1 pour la méthodologie générale (sociolinguistique rétrospective), au chapitre 2 pour les travaux auxquels je me réfère dans le cas des questions augustiniennes, et à l'Index bibliographique général pour l'outillage linguistique.

v. Cf. Viva voce, Chap. II, p. 65-104.

vi. AVG., De doct. chr., 2, 30 : "...nosse istos libros, etsi nondum ad intellectum, legendo tamen uel mandare memoriae uel omnino incognitos non habere".

vii. Ib., : 2, 41.

viii. Ib., : "Et latinae linguae homines, quos nunc instruendos suscepimus". Quelques lignes plus haut, d'un autre point de vue, Augustin a donné une indication identique : "Propria dicuntur <signa>, cum his rebus significandis adhibentur propter quas sunt instituta, sicut dicimus bouem, cum intelligimus pecus quod omnes nobiscum latinae linguae homines hoc nomine uocant (2, 32)".

ix. Ciu. Dei, 16, 10, 3.

x. Ib., 2, 11, 1 : "Quando autem erat una, nihil aliud quam humana lingua uel humana locutio uocabatur, qua sola uniuersum genus humanum loquebatur".

xi. Cf. sur cette question, A. BORST, Der Turmbau von Babel, Geschichte der Meinungen über Ursprung und Vielfalt der Sprachen und Völker, t. 1, Stuttgart, 1957, p. 114 sqq. ; t. 2, 1958, p. 399 sqq. (l'auteur commente précisément ces passages d'Augustin).

xii. Ib., 16, 6, 2 : "Auctus est autem numerus gentium multo amplius quam linguarum. Nam et in Africa barbaras gentes in una lingua plurimas nouimus". L'intérêt personnel d'Augustin à ces realia langagiers est confirmé par sa lettre 199 (par. 46) où il souligne que les esclaves barbares restés païens sont assez nombreux pour être facilement avec eux en contact quotidien.

xiii. Contrairement à la thèse défendue autrefois par C. Courtois, l'opinion prévaut actuellement que c'est bien le punique et non le lybique qui serait resté parlé sous forme de patois (en d'autres termes en situation de diglossie). Cf. la mise au point de S. LANCEL, La fin et la survie, p. 270-273.

xiv. Cf. notamment la lettre adressée par Augustin au grammairien Maxime de Madaure (ep., 17, 2) et dans le De magistro la longue et juste analyse sur la spécificité des champs sémantiques de langues distinctes, où Augustin recourt à un rapprochement délicat de termes abstraits en latin et en punique pour conclure : "Nam si te bene audissem, nequaquam mihi uideretur absurdum pietatem et miserationem uno uocabulo punice uocari (1, 44)".

xv. Texte cité et commenté par S. LANCEL, La fin et la survie, p. 270, avec une interprétation où le statut de la langue d'Afrique est est mon avis surévalué.

xvi. Sermo 167, 4 : "Prouerbiū nostrum est punicum, quod quidem latine uobis dicam, quia punice non omnes nostis".

xvii. C'est l'interprétation de G. REICHENKRON, Historische latein-altromanische Grammatik, Wiesbaden, 1965, p. 296.

xviii. AVG., De ord. creat., 1, 26 : "Nihilque a me aliud actum est illo die, ut ualetudini parcerem, nisi quod ante cenam cum ipsis <amicis> dimidium uolumen Vergili audire cotidie solitus eram".

xix. Ib., 2, 13. Augustin montre combien les particularités langagières non seulement autorisées, mais indispensables à la saveur de la poésie, sont irrecevables en prose oratoire.

xx. Ib., 2, 24.

xxi. Ib., 1, 17 : "At ille ingemescens difficultate uerborum nec omnino quaerens quid responderet, sed quem ad modum quod respondendum erat promereret".

xxii. De magistro, 1, 16 : "Quid in latina lingua excellentius Cicerone inueniri potest ? " ; De ciu. Dei, 22, 6, 1 : "Vnus e numero doctissimorum hominum idemque eloquentissimus omnium Marcus Tullius Cicero...".

xxiii. Conf., 7,6, 8 : "Is ergo uir nomine Firminus, liberaliter institutus et excultus eloquio...".

xxiv. Ib., 8, 2, 3 : "Ille doctissimus senex et omnium liberalium doctrinarum peritissimus, quique philosophorum tam multa legerat et diiudicauerat, doctor tot nobilium senatorum...".

xxv. Ib., 2, 13, 23 : "Et studiose audiebam disputantem in populo (...) quasi explorans eius facundiam, utrum conueniret famae suae an minor maiorue proflueret, quam praedicabatur, et uerbis eius

suspendebat intentus (...) et delectabar suavitate sermonis, quanquam eruditioris, minus tamen hilarescentis atque mulcentis, quam Fausti erat, quod attinet ad dicendi modum". Sur l'état d'esprit et d'âme d'Augustin dans ces circonstances, on se réfère en dernier lieu à C. LEPELLEY, Un aspect de la formation d'Augustin : La rupture avec ses ambitions sociales et politiques in Saint Augustin, Actes du congrès de Toulouse (1987), Bulletin de Litt. Eccl., t. 88, 1987, p. 229-246.

xxvi. Ib., 5, 3, 3 : "Faustus nomine, magnus laqueus diaboli, et multi implicabantur in eo per inlecebram suauiloquentiae...".

xxvii. Ib., 5, 6, 10 : "Expertus sum hominem gratum et iucundum uerbis et ea ipsa, quae illi solent dicere, multo suauius garrientem; Decorum eloquium ; Delectabat eos loquens ; Compto atque uberi sermone...".

xxviii. Ib., 5, 6, 11 : "Delectabar autem et cum multis uel etiam prae multis laudabam ac ferebam ; sed moleste habebam, quod in coetu audientium non sinerer ingerere illi...".

xxix. Ib., 5, 6, 11 : "Hominem expertem liberalium diciplinarum nisi grammaticae atque eius ipsius usitato modo. Et quia legerat aliquas Tullianas orationes et paucissimos Senecae libros et nonnulla poetarum et suae sectae si qua uolumina latine atque compositae conscripta erant, et quia aderat cotidiana sermocinandi exercitatio, inde suppetebat eloquium". On notera que le passage d'une expression orale ordinaire à une expression correcte se fait par le filtre indispensable de la grammaire : sans elle, pas d'illusion possible !

xxx. De doc. christ., 4, 6-12.

xxxii. Conf., 4, 14, 21.

xxxiii. Ib., 1, 14, 23.

xxxiiii. Ib., 4, 14, 22-23.

xxxv. De ord. creat., 1, 33 : "Hic illa cum ... uideret tam multa nos uerba fudisse, ut neque scribenda non essent et iam libri modus esset neque reliquae tabulae forent, placuit questionem differri, simul ut meo stomacho parcerem... Ita disserebamus inter nos, quaecumque uidebantur utilia adhibito sane stilo, quo cuncta exciperentur...".

xxxvi. De magistro, 1, 8-9.

xxxvii. Conf., 9, 7, 15. F. Lot considérait que les hymnes ambrosiens étaient imperméables à la masse (A quelle date, p. 125, note 4). Sur les conditions historiques de leur invention, G. NAUROY, Le fouet et le miel, Le combat d'Ambroise en 386 contre l'arianisme milanais, in Recherches Augustiniennes, t. 23, 1988, p. 4-86.

xxxvii. Enar. in ps., 132, 6 (Sermo ad plebem): "1. Psalmus brevis est ; sed ualde notus... Ita sonus iste dulcis est, ut et qui psalterium nesciunt, ipsum uersum cantant... 2. Ista enim uerba psalterii, iste dulcis sonus, ista suauis melodia..."

xxxviii. Viva voce, chap. II.

xxxix. De doc. christ., 2, 97 : "... frustra totus intentus est".

xl. Cf. Viva voce, p. 92 sqq.

xli. De doc. christ., II, 71-72, 145.

xlii. Ib., 2, 132.

xliii. Ib., 2, 50 : "Namque aut ignotum uerbum facit haerere lectorem aut ignota locutio".

xliv. Ib., 2, 50 : "Si autem ipsius linguae nostrae aliqua uerba locutionesque ignoramus, legendi consuetudine audiendique innotescunt".

xlv. Cf. Viva voce, p. 96 sqq.

xlvi. De doc. christ., 3, 3 : "...primum uidendum est ne male distinxerimus aut pronuntiauerimus".

xlvii. Ib., 3, 3 : "Cum ergo adhibita intentio incertum esse peruiderit quo modo distinguendum aut quo modo pronuntiandum sit, consulat regulam fidei..."

xlviii. Ib., 3, 11-13.

xlix. Ib., 3, 14. Cf. infra.

l. Ib., 3, 10 : "Nam et ipsae nisi lectoris nimia uitentur incuria..."

li. Ib., 3, 11 : "Quod credere quia dementissimum est, ita pronuntiabitur..."

lii. Ib., 3, 20-59.

liii. Ib., 3, 20 sqq.

liv. Ib., 3, 87 : "Sed hic eos <sc. tropos> ignaris tradere non decet, ne artem grammaticam docere uideamur".

lv. Ib., 3, 88 : "Etiam in eorum reperiantur loquellis qui nullos grammaticos audierunt et eo quo uulgi utitur sermone contenti sunt".

lvi. Ib., 3, 90 : "Nam usque ad illos peruenit uulgi locutio, qui

propterea mirabiliores sunt, quia contra quam dicitur significant”.

lvii. Ib., 3, 108 : “Vnde et in notitiam uulgi uerba ista uenerunt, ut etiam idiotae intellegant quid specialiter, quid generaliter in quocumque praecepto imperiali sit constitutum”.

lviii. A. MANDOUZE, Saint Augustin, L'aventure de la raison et de la grâce, Paris, 1968, p. 592-663.

lix. Ib., p. 629-634.

lx. Ib., p. 630.

lxi. Le terme de scripta a l'avantage de souligner qu'il s'agit de consacrer par une graphie spécifique l'originalité de la langue ou du dialecte nouvellement identifiés et promus dans la hiérarchie culturelle. Cf. F. SABATINI, Dalla 'scripta latina rustica' alle 'scriptae romanze', in Studi Medievali, t. 3, 9, 1968, p. 320-358.

lxii. De doct. christ., 3, 90.

lxiii. Ib., 2, 48-49.

lxiv. De ord. creat., 1, 29. Les choix sociolinguistiques sont là aussi explicites, puisque le rapporteur de l'entretien a déclaré peu auparavant : “Istam disputationem nostram elimatius uolo prouenire ; non enim grossis auribus eam debeo (1, 20)”. La correspondance d'Augustin donne une bonne base pour l'étude de son Umgangssprache ; cf. L.J. WANKENNE, La langue de la correspondance de saint Augustin, in RBen, t. 99, 1984, p. 102-153.

lxv. Enarr. in ps., 132, 6, par. 3 sqq.

lxvi. Ib. : “Sed non, inquit uocantur circelliones. Forte corrupto sono nominis eos appellamus. Dicturi sumus uobis integrum nomen ipsum ? Forte circumcelliones uocantur, non circelliones...”. Suit le fameux passage sur l'explication étymologique de ce nom (quia circum cellas uagantur). Augustin nous indique donc que la dénomination de ces asociaux subit une variation sociodialectale, cette dernière manifestée par le truchement du phénomène langagier fréquent de la simplification syllabique par dissimilation.

lxvii. Conf., 9, 8, 18 : “Ancilla enim, cum qua solebat accedere ad cupam, litigans cum domina minore, ut fit, sola cum sola, obiecit hoc crimen amarissima insultatione uocans meribibulam”.

lxviii. Ib., 9, 11, 27.

lxix. On remarque l'emploi du mode indicatif (ponitis) dans le sens de l'impératif. On sait que cette substitution, fréquente en latin parlé tardif, devient la règle lors du passage au protoroman (sauf dans le cas de la première conjugaison).

lxx. L'impératif (ponite) prend la place de l'indicatif : Monique hausse le ton. Si l'expression ad Domini altare memineritis mei reprend une prière stéréotypée, l'énoncé de Monique reproduit fidèlement le phrasé du latin parlé tardif familial, comme le montrent la structure uos tantum illud rogo, l'emploi de l'intensif par reduplication ubiubi, et le recours au futur II.

lxxi. Ib.: "cumque hanc sententiam uerbis quibus poterat explicasset".

lxxii. Sur l'imperfection de l'expression orale de Monique par rapport aux normes puristes, cf. Viva voce, p. 101. Un cas de tri langagier est attesté par Grégoire le Grand dans la préface de ses Dialogues. Cf. à ce sujet Viva voce, Annexe 2.

lxxiii. De ciu. Dei, 22, 8, 21

lxxiv. Ib. : "Fiunt ergo etiam nunc multa miracula eodem Deo faciente per quos uult et quem ad modum uult, qui et illa quae legimus fecit ; sed ista nec similiter innotescunt neque, ut non excedant animo, quasi glarea memoriae, crebra lectione tunduntur. Nam et ubi diligentia est, quae apud nos esse coepit, ut libelli eorum, qui beneficia percipiunt, recitentur in populo, semel hoc audiunt, qui adsunt, pluresque non adsunt, ut nec illi, qui adfuerunt, post aliquot dies quod audierunt mente retineant et uix quisque reperiatur illorum, qui ei, quem non adfuisse cognouerit, indicet quod audiuit".

lxxv. Ib., 22, 8, 22. Augustin rapporte ces miracles en s'exprimant à la première personne.

lxxvi. Ib.: "Procedimus ad populum, plena erat ecclesia, personabat uocibus gaudiorum... Facto silentio scripturarum diuinarum sunt lecta solemnia. Vbi autem uentum est ad mei sermonis locum, dixi pauca pro tempore et pro illius iucunditate laetitiae... Sequenti itaque die post sermonem redditum narrationis eius libellum in crastinum populo recitandum promisi".

lxxvii. Ib. : "Quod cum... fieret in gradibus exedrae, in qua de superiore loquebar loco, feci stare ambos fratres, cum eorum legeretur libellus... Inter haec recitato eorum libello de conspectu populi eos abire praecepi".

lxxviii. Ib.: Inde ad me curritur... Inruit alter quisque post alterum...nuntiantes ; Intuebatur populus uniuersus ; Ecce me disputante uoces aliae...audiuntur.

lxxix. Sur cet aspect, cf. Viva voce, p. 94 sqq. J'y insiste sur l'identité du texte écrit et du texte dit par Augustin. Certes, et par force, nous ne pouvons pas reconstituer le son même de sa voix : mais son énoncé est accessible directement. Tous les indices explicites plaident en ce sens. Il appartient aux sceptiques comme F. Lot d'appuyer leur position que je juge hypercritique en

démontrant que la différence entre écrit et oral est radicale.

lxxx. Dans son introduction à l'édition des Tractatus in Iohannis Evangelium, 17-33, Paris, 1988, M. F. BERROUARD vient d'apporter une précieuse contribution à notre connaissance du public de ces homélies (p. 47-62).

lxxxvi. S. LANCEL, La fin, p. 276.

lxxxvii. DAG NORBERG, Les vers latins iambiques et trochaïques au Moyen Age et leurs répliques rythmiques, Stockholm, 1988, p. 13.

lxxxviii. La majorité des testimonia ont été commodément réunis par le fondateur de cette discipline, HUGO SCHUCHARDT, Der Vokalismus des Vulgärlateins, 3 vol., Leipzig, 1866-1868 (réed., Hildesheim, 1975).

lxxxix. Documents repris et commentés par S. LANCEL, Fin et survie, p. 277.

lxxxv. De doc. christ., 4, 65. Commentaire de ce testimonium sous l'angle de la communication dans Viva voce, p. 71-72.

lxxxvi. De musica, 2, 2, 2.

lxxxvii. Ib., 3, 3, 5 : "...quae uero syllaba producenda uel corripienda sit, quod in auctoritate situm est, omnino nescio".

lxxxviii. De doct. chr., 2, 45 : "Vtrum autem ignoscere producta an correpta priore syllaba dicatur, non multum curat qui peccatis suis Deus ut ignoscat petit, quolibet modo illud uerbum sonare potuerit. Quid est ergo integritas locutionis nisi alienae consuetudinis counservatio, loquentium ueterum auctoritate firmatae ?".

lxxxix. De musica, 2, 2.

xc. Ib., 2, 1 : "... malis ut ipsa quaeramus, quasi omnino rudes earum rerum simus, ut ad omnia nos ratio potius perducatur, quam inueterata consuetudo, aut praeiudicata cogatur auctoritas".

xc. Ib.: "Ita plane me non modo ipsa ratio, sed istarum etiam syllabarum imperitia (quid enim fateri dubitem ?) impellit".

xcii. Ib. : "Age iam, saltem illud eloquere, utrum tu ipse per te nunquam animaduertes in locutione nostra alias syllabas raptim et minime diu, alias autem productius et diutius enuntiari".

xciii. Ib.: "Negare non possum non me ad ista etiam surdum fuisse".

xciv. Conf., 11, 27, 35 : "hae singulae <syllabae> ad illas singulas duplum habent temporis ; pronuntio et renuntio, et ita est, quantum sentitur sensu manifesto. quantum sensus manifestus est, breui

syllaba longam metior eamque sentio habere bis tantum”.

xcv. Pour le détail de la bibliographie linguistique, on pourra se reporter à Viva voce, Chap. IX et Index bibliographique. Je renvoie en particulier (parce qu'il traite en détail du vocalisme du latin tardif en citant et en interprétant les grammairiens latins) à P. FOUCHÉ, Phonétique historique du français, t. 2, Les voyelles (2), Paris, 1967, p. 113-216.

xcvi. En monosyllabe, l'entrave ne joue pas le même rôle qu'en polysyllabe : plus sollicitée par l'accent, la voyelle brève s'y allonge comme en syllabe ouverte.

xcvii. De doct. chr., 4, 65.

xcviii. On trouvera d'un point de vue plus strictement linguistique une reconstruction analogue dans l'ouvrage de SANDOR KISS, Les transformations de la structure syllabique en latin tardif, Debrecen, 1971 (cf. en particulier les p. 103-106).

xcix. Cette situation intermédiaire rend également, je crois, mieux compte du fait que pour Augustin, "il y a quelque chose de vulgaire dans la matière musicale, le problème est de l'ennoblir (H.I. MARROU, Saint Augustin et la fin de la culture antique (4), 1958, p. 201”.

c. Toutes les études conduites sur ces questions font appel à une collation des testimonia augustiniens. On en mesurera l'importance en se reportant, par exemple, à l'étude de C. COURTOIS, Saint Augustin et le problème de la survivance du punique, in Revue Africaine, t. 94, 1950, p. 239-282.

ci. Cette conclusion ne préjuge pas de l'existence éventuelle d'une Africitas langagière ou stylistique. Cf. Viva voce, p. 100-101 et S. LANCEL, Y-t-il une Africitas ?, in REL, t. 63, 1985, p. 161-182.

